

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT du REGISTRE

DÉPARTEMENT AIN

## des DÉLIBÉRATIONS

-oOo-

du CONSEIL MUNICIPAL

de la COMMUNE de PÉROUGES

2024056

Séance du 18 Juin 2024

**Nombre de membres****Afférents au Conseil Municipal :** 15**En exercice :** 15**Présents :** 12**Votants :** 13**Date de la convocation**

11 juin 2024

**Date d'affichage**

11/06/2024

L'an deux mil vingt-quatre et le dix-huit juin à 20h00, le Conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame MAGNON-MICOLAS Nathalie, Maire,

**Présents :** Nathalie MICOLAS, Florence DE POUMEYROL, Gilbert GRECO, Gérard FLEJOU, Jean-Luc VIBERT, Christelle MORTEL, Paul VERNAY, Marie-Victoire PASSERAT DE LA CHAPELLE, Eric MEUNIER, Philippe LAMBERT, Frédéric MALBOS, Maryvonne HERRENKNECHT,

**Absents excusés :** Marlène BLASQUEZ donne pouvoir à Christelle MORTEL.  
Alain MORGILLO,

**Absents :** Paul SAISSET

Frédéric MALBOS a été élu secrétaire de séance

**Objet de la délibération :****TARIFS PRIVATISATION DU PARKING SOUS L'ÉGLISE ET PLACE DU TILLEUL**

Madame le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de mettre en place un tarif pour la privatisation du parking sous l'église et la place du tilleul pour les événements.

Elle informe qu'au vu des demandes nombreuses pour avoir une privatisation des parkings de la cité pour les voitures de collections ou autres événements nous mettons en place un forfait à la journée de 200€ pour les places sous l'église et de 400€ sur la place du tilleul.

Une étude sera faite avant chaque réservation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré avec 1 voix contre, 2 abstentions et 10 pour,

- **ACCEPTE** de fixer les tarifs exposer plus haut.
- **AUTORISE** à encaisser ces sommes et à signer les documents nécessaires.

La Maire,  
Nathalie

